

L'appât

Kawkab al-Charq, 5 août 1933

Le christianisme se répandait dans les régions de la terre avec une grande rapidité depuis dix-huit siècles. Embrasser le christianisme à cette époque était un crime punissable par la loi romaine de la peine de mort. Les gens entraient dans cette religion en secret, cachant leur foi en elle et leur observance de ses rites. Ils se dénonçaient les uns les autres, complotaient les uns contre les autres, et se livraient les uns aux autres. De nombreuses dénonciations parvinrent à un gouverneur des provinces d'Asie concernant les nombreuses personnes qui avaient embrassé cette nouvelle religion, et ce gouverneur se trouva dans une position d'hésitation et de perplexité face à ces dénonciations : devait-il y prêter l'oreille ou les ignorer ? Il écrivit à Rome pour lui demander son avis, et Rome lui répondit par cette magnifique réponse : celui qui dénonce quelqu'un n'est pas des nôtres, et il ne convient pas que la dénonciation soit l'un de nos moyens de gouverner. Si une plainte est portée devant toi contre quelqu'un qu'il a embrassé cette religion, et que la preuve est établie contre lui devant toi — alors applique contre lui le jugement de la loi. Sinon, ne te donne pas de prise sur les gens en cela.

Le gouverneur exécuta cet ordre : il ne donna pas suite aux dénonciations, n'écoula pas les murmures des informateurs, ne plaça pas d'espions ni d'observateurs parmi les gens, ne répandit pas d'agents secrets pour découvrir de leurs affaires ce qui aurait normalement dû être découvert — car l'entrée dans la nouvelle religion était une violation des lois de l'État, un gaspillage du culte et de la vénération que l'Empereur était en droit d'exiger des gens, et une abdication d'un autre devoir non moins grave que celui-ci : le devoir de se lever pour défendre la sécurité de l'Empire.

C'était sous le règne de l'Empereur Trajan, et le gouverneur était Pline le Jeune, et la date de l'histoire était le début du deuxième siècle de l'ère chrétienne. L'Empereur et son gouverneur étaient des païens. Et le monde n'avait pas encore atteint le niveau d'avancement et de civilisation qu'il a atteint maintenant grâce à la croissance de la raison et à l'expansion de son autorité sur la vie des gens et sur les choses, ni le monde n'avait atteint le niveau d'avancement religieux et moral qu'il a atteint de nos jours grâce à la diffusion des religions révélées et à leur domination sur les esprits et les cœurs, et à leur influence sur la conduite et la pensée des gens et sur leur politique publique et privée à la fois.

Et en ce siècle où nous vivons — après que la raison a atteint le niveau d'avancement qu'elle a atteint, et après que la lumière des religions révélées s'est répandue parmi les gens et a ravivé les cœurs et les âmes, et a montré le chemin du bien et le chemin du mal et a rendu claires aux gens la voie de la bonne conduite pour qu'ils la suivent, et la voie du mal pour

qu'ils l'évitent —

En ce vingtième siècle, une certaine catégorie de crimes s'est multipliée dans un certain pays, et un certain gouvernement s'est révélé incapable de réprimer ces crimes parce qu'il s'est révélé incapable d'identifier les criminels. Quand l'affaire devint trop pressante, que l'ingéniosité lui fit défaut et que ses voies furent bloquées — il conclut que le chemin le plus clair pour appréhender les criminels et les amener devant la justice pour qu'ils reçoivent leur punition pour les péchés qu'ils avaient commis et les torts qu'ils avaient causés était d'encourager les dénonciateurs à dénoncer, les indicateurs à indiquer, les comploteurs à comploter, les corrupteurs à corrompre, et ceux qui se jouent des mœurs à se jouer des mœurs.

Ce gouvernement avait à une certaine époque réussi à mettre la main sur un groupe de pécheurs qui s'étaient dénoncés les uns les autres, et les avait amenés devant les tribunaux, qui avaient appliqué le jugement de la loi en leur cas avec fermeté et sévérité, sans indulgence ni douceur. Ce jugement effraya d'autres personnes que ces pécheurs, et les dénonciations cessèrent, les délations s'arrêtèrent, les innocents furent à l'abri d'être jetés dans les profondeurs des prisons pendant des mois jusqu'à ce que la justice établisse leur innocence, et les affaires des criminels devinrent obscures pour la police — dont les propres ressources ne lui permettaient pas d'identifier les criminels par elle-même. Elle s'efforça donc et insista dans ses efforts, demanda et insista dans ses demandes, jusqu'à ce qu'une grâce soit accordée au plus lourdement coupable de ces malfaiteurs, au plus profondément enlisé dans la dénonciation, la délation et les complots. Les chaînes furent brisées de lui, les entraves se desserrèrent, les portes de la prison s'ouvrirent, et il sortit libre pour jouir de ce dont jouissent les gens — la vie, la lumière et l'air libre — et reçut sa part d'une récompense qui avait été mise de côté pour celui qui guiderait la police vers les malfaiteurs.

Il avait été condamné à quinze ans de travaux forcés ; il en avait accompli onze mois. Il sortit, et mille livres l'attendaient à la porte de la prison ou dans un des bureaux de l'administration — pour goûter le confort d'une vie aisée après sa rudesse, le plaisir de la vie après ses douleurs, pour être riche après la pauvreté, à l'aise après la misère, heureux après l'infortune. La grâce est l'une des vertus, et les gens louent ceux qui la choisissent — surtout quand ils la choisissent tout en étant capables de sévérité et de force. Il est donc juste de louer ce gouvernement pour avoir recherché la grâce pour ce prisonnier malheureux, alors qu'il était capable de le maintenir en prison. La générosité est l'une des vertus, et les gens louent ceux qui la pratiquent — surtout quand ils la pratiquent au moment où on en a besoin. Il est donc juste de louer le gouvernement quand il accorde à ce malheureux mille livres, alors qu'il était démuné et ne trouvait rien à dépenser après que les portes de la prison se furent ouvertes pour lui.

Mais la grâce est une vertu quand elle est recherchée pour elle-même et quand la face de Dieu est visée par elle. Et la générosité est une noble action quand elle est recherchée pour elle-même et quand elle vise à soulager les affligés de leur affliction et à repousser la détresse des éprouvés. Mais si vous avez recherché la grâce pour inciter à un comportement semblable à celui pour lequel celui en faveur de qui vous avez recherché la grâce s'était enlisé — dénonciation, délation et complot — et si vous avez accordé la faveur pour inciter à un comportement semblable à celui pour lequel celui sur qui vous avez accordé la faveur s'était enlisé — dénonciation, délation et complot — alors vous n'avez pas choisi la grâce, vous n'avez pas pratiqué la générosité, mais vous avez exposé la morale à un grand mal, placé les consciences des gens sur les marchés pour la vente et l'achat, et ouvert sur les innocents et les paisibles des portes abominables du mal qui ne peuvent être fermées qu'après effort et labeur, peine et tribulation, et après que la justice des tribunaux se soit acquittée en cela d'une tâche excellente, grande, complexe et d'une complexité extrême. Vous avez fait de la vertu un moyen vers ce qui n'est pas la vertu, et de la bonne conduite un moyen vers ce qui n'est pas la bonne conduite. Vous avez corrompu les valeurs des choses pour les gens, jeté les gens dans le doute quant au bien et au mal, et les avez rendus enclins à mépriser la droiture et à lui préférer la déviance, à fuir la vertu et à lui préférer le mal — et à se demander : lequel des deux devrions-nous croire ? Est-ce ce que nous enseignent les livres de religion et de morale — que la piété, la bonté, la droiture, la bonne conduite et l'intégrité de la démarche sont des choses qui conviennent à la dignité des gens honorables et pieux, et leur garantissent l'approbation et la récompense de Dieu ? Ou est-ce ce à quoi nous tentent une telle grâce et une telle générosité — préférer la dénonciation et la délation, aimer l'intrigue et le complot, et tendre des pièges aux innocents ? Lequel des deux devrions-nous écouter et prêter attention ? Est-ce ceci — que le gouvernement dans un pays éclairé et croyant a été établi pour rendre justice entre les hommes par la justice, non par l'injustice ; pour écarter le mal des hommes des hommes par l'équité et non par le tort ; pour encourager les gens vers le bien, les y aider et le leur faciliter ? Ou est-ce cela — ce que nous insinuent une telle grâce et une telle générosité : que la fin justifie les moyens, que la grâce peut être payée comme le prix du complot, et que la générosité peut être utilisée pour acheter la dénonciation, la délation et le mal ?

Toutes ces pensées agitent les âmes de tous les Égyptiens depuis hier, font battre les cœurs de tous les Égyptiens depuis hier, et sont sur les lèvres de tous les Égyptiens depuis hier. Car ce pas que le Ministère a franchi en obtenant la grâce pour ce malheureux prisonnier pourra peut-être s'avérer utile — avec beaucoup de doutes à ce sujet — pour aider la police à identifier les malfaiteurs qu'elle a été incapable d'identifier. Mais il fera plus de mal que de bien, corrompra plus qu'il ne reformera, tentera les gens vers le mal plus qu'il ne les en retiendra, et encouragera les gens dans le péché plus qu'il ne les en détournera. Il suffit qu'il jetera les gens dans un doute terrible et effrayant quant à ce que diffusent les langues des prédicateurs, des pieux, des enseignants et des éducateurs sur le fait de faire le bien et de le

louer, sur la célébration de la bonne conduite et de la pureté de conscience. Nous aurions aimé que le Ministère réfléchisse et réfléchisse bien, médite et médite bien, et se demande lequel des deux est le plus digne d'attention et de soin : la rectitude des mœurs publiques et la pureté des consciences des gens, ou l'assistance à la police par un chemin tortueux et sinueux vers ce qu'elle a été incapable d'atteindre.

Quant à nous, nous sommes convaincus sans le moindre doute que le Ministère avait un devoir auquel il a manqué — celui d'identifier les causes qui ont conduit à l'incapacité de la police et de les changer. L'explication la plus probable est que ces causes se trouvent dans la police elle-même et dans le système qu'elle applique ; et si le Ministère avait changé ce qui apparaissait comme la source de cette incapacité dans le système de la police, cela aurait été meilleur pour la nation et le gouvernement à la fois, et plus préservant de la religion des gens, de leurs mœurs et de leur opinion sur la valeur de la religion et de la morale.

Comme il eût été opportun pour le Ministère de rejeter les conseils de ces conseillers qui lui donnent l'illusion qu'il a été créé pour lui-même et non pour les gens, et que tout moyen, quel qu'il soit, est légitime tant qu'il lui permet de survivre et de durer. Ce pas que le Ministère a franchi s'embarrasse de quelque chose — il veut se dégager de cet embarras sans réfléchir à la valeur des moyens qu'il adopte pour se dégager de cet embarras.

Ce pas que le Ministère a franchi hier est une preuve claire qu'il préfère sa propre survie et son confort à la sécurité, au confort et à la tranquillité des gens — leur tranquillité dans ce qu'ordonne la religion et ce qu'ordonne la morale.

Maintenant que le Ministère a ouvert cette porte, il peut être sûr dès à présent qu'il a ouvert une grande porte du mal, et que beaucoup d'innocents et de paisibles rencontreront des formes de complot et des variétés d'intrigue qui empoisonneront leur vie, et que les tribunaux eux-mêmes rencontreront des formes et des variétés d'effort et de peine pour sauver les innocents des pièges des dénonciateurs et des indicateurs, et pour distinguer entre ceux qui pourront leur être présentés injustement — et qui pourraient goûter au supplice de la prison injustement — et ceux qui leur seront présentés et qui méritent la punition que la loi a réservée aux malfaiteurs.